



Commune de Carlenças-et-Levas

PV du Conseil municipal du 20 mars 2026

Présents : Manon PORTES, Luc RYNGERT, David HULIN, Emilie THIEBAUT, Serge BELHACHE, Sylviane DUVAL, Emilie FITOU, Jonathan BOYER, Nathalie ALZIEU, Frédéric ARNAUD, Sylvie TOLUAFE

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : Emilie FITOU

En tant qu'ainée de l'assemblée, Sylvie TOLUAFE accueille les membres du Conseil municipal et préside la séance.

1. Election du Maire

Sylvie TOLUAFE présente sa candidature au rôle de Maire.

- Nombre de votants : 11
- Nombre de votes : 11
- Nombre de votes blancs ou nuls : 2
- Nombre de voix exprimées : 9

Sylvie TOLUAFE est élue maire avec 9 voix.

2. Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal propose de désigner 3 adjoints.

Emilie THIEBAUT et David HULIN proposent de désigner plutôt 2 adjoints.

9 élus votent pour 3 représentants.

Il est décidé de désigner 3 adjoints.

3. Election des adjoints

Frederic ARNAUD dépose une liste d'adjoints pour la commune de Carlenças-et-Levas, comprenant trois membres :

- Frederic ARNAUD
- Nathalie ALZIEU
- Jonathan BOYER

Il s'agit de la seule liste présentée.

- Nombre de votants : 11
- Nombre de votes : 11
- Nombre de votes blancs ou nuls : 0
- Nombre de voix exprimées : 11

La liste d'adjoints de Frederic ARNAUD est élue à l'unanimité.

4. Lecture de la Charte de l' élu

Sylvie TOLUAFE lie à l'assemblée la Charte de l' élu local.

5. Ressources humaines

Sylvie TOLUAFE explique que la situation à la mairie nécessite d'ouvrir un poste pour accroissement temporaire d'activité :

- Arrêt pour accident de travail de l'agent technique
- Départ du secrétaire de mairie remplaçant

Il est proposé au conseil municipal de voter pour l'ouverture de ces deux postes, l'un en temps partiel et l'autre en temps plein.

Les élus du conseil municipal approuve la décision et la nécessité de recruter sur ces postes pour le bon fonctionnement de la commune.

Le maire remercie l'assemblée. La séance se termine.